

Bureau de l'assemblée de la province Sud : Réunion du 30 août 2022



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni mardi 30 août 2022 pour acter plusieurs projets de délibérations répondant favorablement à l'attribution de subventions dans différents domaines, notamment le développement des communes, la santé, l'action sociale et la culture.

- **La commune de Nouméa** reçoit **50 000 000 F** pour l'accompagnement de son projet de réalisation d'un nouvel hôtel de police, en réhabilitant les bâtiments de l'ex-Etat-major des Forces Armées de Nouvelle-Calédonie (FANC) situés à la Vallée-du-Génie, rue Frédéric Surleau.
- Dans le cadre du dispositif de prévention du vieillissement des personnes âgées en GIR 5-6, la province Sud attribue plusieurs subventions aux **Centres communaux d'Action Sociale de la Ville de Nouméa (1 637 253 F), Dumbéa (385 863 F), et du Mont-Dore (93 080 F)**
- **L'association Hippocampe** reçoit la somme de **120 000 F** qui participe à la mise en place de structures et d'actions pour aider les personnes souffrant de troubles psychiques et soutenir les proches qui contribuent à leur accompagnement quotidien.
- **L'association des parents d'élèves de l'école publique de Saint-Michel** reçoit une subvention de **15 559 000 F** dans le cadre du dispositif budget participatif. Cette aide permet la réalisation du projet lauréat « Apprendre et s'épanouir ».
- **La Caisse des écoles de la ville de Nouméa** reçoit **198 000 F**. Cette subvention participe au fonctionnement du bus adapté au transport des enfants handicapés pour les années 2021 et 2022.
- **L'association Pôle d'export de la musique et des arts de Nouvelle-Calédonie (POEMART)** perçoit la somme de **637 500 F** pour la participation aux actions à destination des artistes.

➤ **La province Sud attribue plusieurs subventions de fonctionnement au titre de l'année 2022 à :**

- **L'association Naître en Nouvelle-Calédonie (1 000 000 F)**
- **L'association Comité pour la promotion de la santé sexuelle (CP2S) (400 000 F).**
- **L'association Délégation de la Fondation de la France Libre de Nouvelle-Calédonie (300 000 F)**

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74. / Mandy Brizard : 81 50 49.

